Nom: Prénom: Age:

Vacances estivales 2025

Activités exceptionnelles

Les sorties

IMPORTANT : le jour d'une sortie collective, aucun accueil ne sera réalisé dans les locaux du centre de loisirs pour les enfants ne participant pas à la sortie.

L'ensemble de notre équipe étant posté pour encadrer les enfants participant à la sortie.

Le surcoût permet de payer le coût supplémentaire de transport en autocar. Signature La signature vaut Sortie **Date Public** Surcoût* **Date** autorisation de l'activité signée **Tout public** Fêtes des enfants 24 juillet 5 euros De 9 à 19h Lac de la Madine 30 juillet Tout public 15 euros De 9h à 18h30 *En fonction du **Tout public** 8 août **Nigloland** nombre de jours De 7hà 23h d'inscriptions

Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque	Banque	Commentaires

*Surcoût pour la sortie nigloland

Inscrit toute la session soit 5 semaines : 35 €

Inscrit au moins 10 jours durant la session : 40 €

Inscrit moins de 10 jours durant la session : 50 €

Inscrit le jour de la sortie uniquement : 60 €

*Sortie Nigloland : le paiement de la sortie est à régler avant la sortie. En cas d'annulation la veille ou le jour même

25 euros seront conservés afin de couvrir les frais engagés (billets non remboursables)